

Edito

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1638

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La quête désespérée de la croissance

Plutôt que d'exiger aveuglément des coupes budgétaires et des réductions d'impôts, les chantres du libéralisme pur et dur et leurs relais politiques seraient bien inspirés de promouvoir l'évaluation des services administratifs et des politiques publiques. Cette évaluation permettrait de dénicher des gisements d'économies et de réaffecter intelligemment les ressources disponibles. Par exemple dans les domaines de la formation et des énergies renouvelables, où la Suisse ne brille pas, quand bien même ils vont influencer de manière déterminante le succès économique des Etats.

La réflexion économique ne peut ignorer plus longtemps la dimension sociale de la croissance. Considérer les dépenses sociales comme une charge à minimiser, c'est ignorer leur fonction de cohésion au

sein de la société. La précarité, l'insécurité, la pauvreté et l'exclusion ne constituent pas un terreau favorable à la croissance.

Enfin, il n'est plus possible d'invoquer la croissance sans préciser sa nature. A quoi sert cette croissance si elle ne contribue pas à améliorer la qualité de vie, si les richesses créées ne servent qu'à financer les nuisances qu'elle engendre et si elle se nourrit d'abord de l'épuisement des ressources naturelles?

A noircir systématiquement la situation, *Avenir Suisse* ne contribue qu'à semer l'inquiétude, une inquiétude source de résistance au changement, voire de paralysie, bref des réactions qui ne contribuent sûrement pas à stimuler la croissance. Manque aux penseurs des milieux économiques le sens élémentaire de la pédagogie. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Alex Dépraz (ad)
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Albert Tille (at)

Forum:
Laurent Moutinot

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Le marché et l'Etat

«Dans les cinquante dernières années, la science économique a expliqué quand et pourquoi les marchés fonctionnent bien, et quand ils ne le font pas. Elle a montré pour quelles raisons ils peuvent aboutir à sous-produire certains facteurs - comme la recherche fondamentale - et à en sur-produire d'autres - comme la pollution. Leurs échecs les plus dramatiques sont les crises périodiques, les récessions et les dépressions (...) Adam Smith était bien plus conscient des limites du marché - notamment des menaces de la concurrence imparfaite - que ceux qui s'en disent aujourd'hui les disciples.»

Joseph Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard éditeur, 2002.

Edito

Bienvenue au statu quo

La nouvelle loi sur la radio et la télévision ne bouleversera pas le paysage audiovisuel suisse. Et c'est bien ainsi. Après les délibérations de la seconde chambre du parlement, la défaite est totale pour les ultralibéraux qui voulaient affamer la SSR en la privant de toute ou partie de ses recettes publicitaires. Les parlementaires de tous bords ont compris le rôle central joué par la Radio-TV de service public. Ne craignons pas de répéter une évidence sans cesse rabâchée: seul un financement généreusement respectueux des minorités linguistiques permet à un petit pays de conserver, et même de renforcer, son identité culturelle et politique. «La radio créa la Suisse romande» écrit justement l'ancien directeur de La Première. Le contre-exemple est luxembourgeois. Les lois du marché ont fait de RTL tout sauf la voix du Petit Duché!

La télévision, qui doit faire face à la concurrence grandissante des puissantes chaînes étrangères, ne peut se permettre d'ouvrir la compétition sur le petit marché suisse. La nouvelle loi ne libéralise que très discrètement la publicité audiovisuelle. La radio de la SSR, solidement implantée sur toutes les strates du marché, ne craint rien. Ces bases solides étant assurées, il devient possible de consacrer 4 ou 5 % de la redevance aux radios et TV locales qui offrent un véritable service public de proximité sans représenter une concurrence pour les chaînes nationales. Ces petits médias aux ressources squelettiques méritent un subventionnement accru pour autant qu'ils ne jouent pas les négriers face à leur personnel. La SSR, dont le budget fait l'envie de tous les autres médias, doit pouvoir supporter ce partage et quelques privations.

Quelques réformateurs impatientes déplorent le statu quo. Ils dénoncent les lacunes de la nouvelle loi qui ignore l'évolution bouillonnante de l'audiovisuel. Mais la technologie a sa logique que ne peut prévoir la plus savante législation. Dans ce secteur, une évolution, pas à pas, de la réglementation vaut mieux qu'une réforme globale rapidement dépassée. *at*

Jacques Donzel, *Et la radio créa la Suisse romande*, Editions Favre, Lausanne, 2002.